



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

---

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

## Préavis No 01/2020

Château-d'Oex, le 28 janvier 2020  
Greffe +Travaux\_0134 + 9122\_Préavis édités + 3511  
Complexe sportif\_emo

## **Demande de crédit pour divers travaux d'entretien lourds au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Oex**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite de votre autorité une demande de crédit en vue de divers travaux d'entretien lourds au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Oex.

### PREAMBULE

Pour raison budgétaire, il a été décidé, ces dernières années, de renoncer temporairement à divers travaux d'entretien lourds dans ce bâtiment inauguré en 1987.

Cette situation ne peut perdurer et il est maintenant nécessaire d'entreprendre ces travaux qui deviennent urgents et indispensables afin d'assurer la sécurité et le confort des utilisateurs.

### NATURE ET COUT DES TRAVAUX (TTC)

#### Entrée principale « Nord »

|   |     |           |
|---|-----|-----------|
| Remplacement de la porte principale par une porte automatique | CHF | 18'000.00 |
|---|-----|-----------|

#### Douches filles

|   |     |           |
|---|-----|-----------|
| Réfection complète (maçonnerie, sanitaires, carrelage, électricité) | CHF | 69'000.00 |
|---|-----|-----------|

Demande de crédit pour divers travaux d'entretien lourds au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Oex

---

|  |            |                   |
|--|------------|-------------------|
| <u>Halle de gymnastique</u>  |            |                   |
| Remplacement du rideau de séparation (rideau, moteur, électricité)   | CHF        | 40'000.00         |
| <u>Galerie</u>   |            |                   |
| Remplacement de la moquette par du tapis au sol et boiserie en parois  | CHF        | 47'000.00         |
| <u>Vestiaires du Football-Club, des visiteurs et des garçons</u>   |            |                   |
| Remplacement des receveurs de douches et du carrelage  | CHF        | 37'500.00         |
| <u>Travaux divers</u>  |            |                   |
| Diverses retouches de carrelage, réparations sanitaires, mise en conformité du système de défense incendie, travaux de peinture, réfection de l'isolation de la tuyauterie | CHF        | 38'500.00         |
| Divers et imprévus   | CHF        | 10'000.00         |
| <b>Coût total des travaux</b>  | <b>CHF</b> | <b>260'000.00</b> |

### REMARQUE

La municipalité a décidé par ailleurs de renoncer dans l'immédiat, pour des raisons financières, à la réfection des sols de la salle de gymnastique, à la création d'une sortie de secours au « Sud » du bâtiment et à la réfection complète de la toiture y compris l'isolation.

### CONCLUSIONS

La municipalité vous encourage à voter ce crédit, sachant que ces travaux sont indispensables à la pérennité du bâtiment mis à disposition des écoles et des sociétés locales, sachant que ces travaux figurent au plan des investissements 2020.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX**

- vu le préavis municipal No 01/2020 du 28 janvier 2020 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e**

- A) **D'autoriser** la municipalité à entreprendre divers travaux d'entretien lourds au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Oex
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 260'000.00
- C) **De financer** ce montant :
  - o Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 260'000.00 si nécessaire.

Demande de crédit pour divers travaux d'entretien lourds au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Œx

---

D) **D'amortir :**

- L'investissement net de CHF 260'000.00 sur une période de 25 ans, à raison d'environ CHF 10'400.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 6'500.00.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 28 janvier 2020.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

  
Eric Grandjean

La Secrétaire :

  
Eliane Morier

